



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Guéret, le 31/08/2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### 39<sup>e</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine 2022 : visites guidées de l'hôtel de la préfecture, samedi 17 septembre

Cette année, les Journées Européennes du Patrimoine, organisées par le Ministère de la Culture, auront lieu les 17 et 18 septembre 2022 autour du thème du « Patrimoine Durable », afin de découvrir ou redécouvrir les ouvrages, monuments et jardins légués par les générations précédentes. Le thème choisi cette année a vocation à réinterroger les pratiques, les enseignements tirés des traditions, la continuité des savoir-faire pour préparer le patrimoine de demain pour un avenir plus durable.

La Préfecture de la Creuse s'associe une nouvelle fois à cet événement, en proposant des visites gratuites et commentées de l'hôtel de la Préfecture. Les visiteurs auront ainsi l'occasion de découvrir la cour d'honneur, le hall d'entrée, la salle à manger, le bureau de la Préfète, les salons de réception et le parc/jardin.

Madame Christelle Dupas, Directrice de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), accueillera les visiteurs à l'occasion de deux visites commentées par groupe de 50 personnes maximum. Elles seront proposées le samedi 17 septembre 2022 à 14h00 et 15h30.

La visite de l'hôtel de la Préfecture permettra au public de découvrir une bâtisse reconstruite en 1748 par Louis de Madot, propriété de l'État depuis 1802, ce bâtiment étant un témoin de l'architecture classique du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les visiteurs peuvent dès à présent s'inscrire et remplir le formulaire d'inscription sur le site des services de l'État dans la Creuse : <https://www.creuse.gouv.fr/Publications/Salle-de-presse/Journees-du-Patrimoine-2022>. Celui-ci doit être transmis au plus tard le mercredi 14 septembre par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-communication@creuse.gouv.fr](mailto:pref-communication@creuse.gouv.fr).

Toute personne qui ne sera pas inscrite préalablement ne pourra participer à la visite.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le service communication de la préfecture, à son adresse e-mail mentionnée ci-dessus ou au 05.55.51.58.95 ou 05.55.51.59.68.

### Contact presse

#### Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle

Victor FLEURY

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : [pref-communication@creuse.gouv.fr](mailto:pref-communication@creuse.gouv.fr)



[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse